

En vertu de l'ordonnance sur l'accréditation et la désignation du 17 juin 1996 et sur la base de l'avis de la Commission fédérale d'accréditation, le Service d'accréditation suisse (SAS) délivre à

LabTox S.A.
Ringstrasse 3
CH-2560 Nidau

l'accréditation en tant que

Laboratoire d'essais pour les analyses d'amianté dans les matériaux et dans l'air

selon la norme ISO/CEI 17025. La portée de l'accréditation est fixée dans le registre officiel des laboratoires d'essais accrédités.



Sigle et numéro d'accréditation : STS 519

Date de l'accréditation : 29 avril 2009

Date du dernier renouvellement de l'accréditation : 18 septembre 2013

L'accréditation est valable jusqu'au : 19 septembre 2018

CH-3003 Berne-Wabern, le
Service d'accréditation suisse

Le responsable
Konrad Flück

Le SAS est signataire des accords multilatéraux de l'EA (European co-operation for Accreditation) pour les domaines d'étalonnage, d'essais, d'inspection et certification de produits, personnel, systèmes de management de la qualité et de l'environnement, de l'IAF (International Accreditation Forum) pour les domaines de certification de produits, systèmes de management de la qualité et de l'environnement et de l'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) pour les domaines d'étalonnage et d'essais.